

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 5 FÉVRIER 2007 À 20 H, AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

SONT PRÉSENTS : M. le maire André Hénault
M^{me} la conseillère Louise Savignac
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy
Rondeau

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence
de M. le maire André Hénault.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Roma Arbour, directeur général adjoint
M^{me} Michèle Desfossés, secrétaire

LA SÉANCE EST OUVERTE

2007-02-4143

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 15 janvier 2007

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SECRÉTARIAT

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Honoraires professionnels de la firme d'avocats Ferland et
Bélair – Opinion légale

4.3 Entente relative à l'exploitation d'une bibliothèque
intermunicipale – Approbation

4.4 Bibliothèque intermunicipale Joliette et Saint-Charles-
Borromée – Conseil d'administration – Nomination de
représentants de la Municipalité

4.5 Lettres de démission de MM. Daniel Tremblay et Martin
Blouin – Pompiers à temps partiel

4.6 Embauche surveillants sur appel – Centre communautaire
Alain-Pagé

4.7 Association des directeurs municipaux – Cotisation 2007
du directeur général et du directeur général adjoint

4.8 Compte rendu – Commission de la protection de la
personne et de la propriété tenue le 30 janvier 2007

- 4.9 Règlement 951-2006 abrogeant les règlements 781-1998 et 836-2001 concernant la prévention des incendies – Adoption
- 4.10 Technicien à la prévention contre l'incendie et à la formation
Ouverture de poste et embauche
- 4.11 Embauche de pompiers et nomination au poste de lieutenant
- 4.12 Règlement 954-2007 – Abrogation du règlement 563-1991
quant à l'organisation et à la réglementation du Service de
la prévention des incendies – Avis de motion

5.0 SERVICE TECHNIQUE

- 5.1 Règlement 942-2006 – Infrastructures rues des Parulines et
des Martinets – Acceptation provisoire et certificat de
paiement n° 4 – Généreux Construction inc.
- 5.2 Honoraires professionnels – Comtois Poupart St-Louis
experts-conseils – Mesure de débit – Collecteur Sainte-Anne
- 5.3 Procès-verbal de la réunion de la commission de voirie
tenue le 31 janvier 2007
- 5.4 Remplacement – Pompe de transfert mélange de charbon
actif – Centrale d'eau potable
- 5.5 Offre de service du Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc
Modification au plan d'urbanisme et au règlement de
zonage
- 5.6 Règlement 956-2007 – Plans, devis et exécution des
travaux d'infrastructures dans le prolongement du
boulevard des Mésanges – Avis de motion
- 5.7 Infrastructures – Prolongement du boulevard des Mésanges
lot 232 ptie – Convention sous seing privé
- 5.8 Projet de règlement 955-1-2007 – Modification règlement
de zonage – Ajout usage habitation communautaire – Zone
S3a – Adoption
- 5.9 Dossier d'infraction – Cour municipale
- 5.10 Offre de service du Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc
Analyse du schéma d'aménagement révisé

6.0 REQUÊTES

- 6.1 CARA – Festi-Glace 2007 – Demande de support technique
- 6.2 Fondation Raymond Gaudreault – 12^e Omnium de golf
Participation municipale
- 6.3 Lettre de M. Éric Bédard – Offre de service – Organisation
de la fête du Canada
- 6.4 Les Ateliers spécialisés Festifilm – Proposition de partenariat
- 6.5 Centre de femmes Marie-Dupuis – Journée internationale
des femmes 2007 – Demande de participation financière
- 6.6 Club d'astronomie « Les Vagabonds du Ciel de
Lanaudière » – Demande d'utilisation du site du parc
Saint-Jean-Bosco

- 6.7 Lettre de MM. Pierre Hébert, René Joyal et Harold Collin
Demande d'appui – Projet de pétition pour assurer aux
personnes vulnérables la qualité de vie et le respect

7.0 INFORMATION

- 7.1 Rapport des permis de construction – Janvier 2007
- 7.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et des Parcs – Cours d'eau tributaire Nord du Ruisseau
Saint-Pierre
- 7.3 MRC de Joliette – Procès-verbal de la séance du conseil le
mardi 16 janvier 2007
- 7.4 Hydro-Québec – Accusé de réception – Demande
d'enfouissement du réseau électrique
- 7.5 Ministère des Affaires municipales et des régions – Décret
pour la dissolution de la Régie intermunicipale de la
bibliothèque intermunicipale de Joliette, Notre-Dame-des-
Prairies et Saint-Charles-Borromée
- 7.6 Liste des mutations – Janvier 2007

8.0 AUTRES SUJETS

- 8.1 Association de soccer de SCB – Protocole d'entente et
tarification 2007 – Approbation

ADOPTÉE

2007-02-4143 A

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé;

- séance ordinaire du 15 janvier 2007.

ADOPTÉE

2007-02-4144

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 16 janvier
au 5 février 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans
les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à
faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 14 976 à 15 095, du 16 janvier au
5 février 2007, pour un montant de 344 843,73 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE

2007-02-4145

**HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME D'AVOCATS
FERLAND ET BÉLAIR – OPINION LÉGALE**

ATTENDU la note d'honoraires présentée par la firme d'avocats Ferland et Bélaïr, le 24 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à Ferland et Bélaïr la somme de 170,93 \$, à titre d'honoraires professionnels, selon la facture n° 12192;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4146

**ENTENTE RELATIVE À L'EXPLOITATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE
INTERMUNICIPALE – APPROBATION**

CONSIDÉRANT la dissolution de la Régie intermunicipale de bibliothèque Joliette, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies;

CONSIDÉRANT que le 17 novembre 2005, la Ville de Joliette a procédé à l'acquisition de l'église de Saint-Pierre dans le but d'y aménager une bibliothèque publique;

CONSIDÉRANT les pourparlers intervenus entre la Ville de Joliette et la Municipalité de Saint-Charles-Borromée concernant l'exploitation en commun de cette bibliothèque;

CONSIDÉRANT que la Ville de Joliette et la Municipalité de Saint-Charles-Borromée désirent confier l'administration de cette bibliothèque à un organisme à but non lucratif;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité approuvent l'entente relative à l'exploitation d'une bibliothèque intermunicipale jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et autorisent le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, ladite entente, de même que tout document requis pour donner pleinement effet à la présente résolution;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierrick Sylvestre, greffier de la ville de Joliette.

ADOPTÉE

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE JOLIETTE ET SAINT-CHARLES-BORROMÉE – CONSEIL D'ADMINISTRATION
NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ

2007-02-4147

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la bibliothèque intermunicipale Joliette, Saint-Charles-Borromée sera composé de neuf membres, soit trois personnes représentant la Ville de Joliette, trois personnes représentant la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, ainsi que trois personnes représentant les usagers;

CONSIDÉRANT que les personnes représentant la Ville de Joliette et la Municipalité de Saint-Charles-Borromée doivent être désignées par leurs conseils municipaux respectifs;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité nomment MM. Jean-Pierre Beaulieu, Guy Rondeau et M^{me} Louise Savignac comme membres du conseil d'administration de la bibliothèque intermunicipale Joliette, Saint-Charles-Borromée;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierrick Sylvestre, greffier de la ville de Joliette.

ADOPTÉE

2007-02-4148

LETTRES DE DÉMISSION DE MM. DANIEL TREMBLAY ET MARTIN BLOUIN – POMPIERS À TEMPS PARTIEL

ATTENDU la lettre de démission de M. Martin Blouin, datée du 9 janvier 2007 et de M. Daniel Tremblay, datée du 24 janvier 2007;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Martin Blouin, pompier à temps partiel, à compter du 9 janvier 2007 et de M. Daniel Tremblay, pompier à temps partiel, à compter du 24 janvier 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4149

EMBAUCHE SURVEILLANTS SUR APPEL – CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ

ATTENDU le rapport SL-07-01 préparé par la coordonnatrice du Service des loisirs, le 26 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil entérinent l'embauche de Geneviève Côté, étudiante et Gilles Gagné, à titre de surveillante et surveillant sur appel au centre communautaire Alain-Pagé, au taux horaire en vigueur et ce, à compter du 5 février 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4150

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX – COTISATION
2007 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la cotisation annuelle 2007 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour le directeur général et secrétaire-trésorier au coût de 295 \$, et celle du directeur général adjoint au coût de 245 \$, taxes en sus;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4151

**COMPTE RENDU – COMMISSION DE LA PROTECTION DE
LA PERSONNE ET DE LA PROPRIÉTÉ TENUE LE 30 JANVIER
2007**

ATTENDU le compte rendu de la réunion de la commission de la protection de la personne et de la propriété tenue le 30 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le compte rendu de la commission de la protection de la personne et de la propriété du 30 janvier 2007, comme il a été rédigé;

QUE le Centre de formation soit autorisé à signer une entente avec le CHRDL, afin d'y dispenser la formation sur les matières dangereuses et que les services de M. Rock Lapierre soient retenus, à titre de consultant, au taux de 50 \$ l'heure;

QUE le Centre de formation tente d'organiser localement le cours d'officier I et que la Municipalité y inscrive huit (8) candidats au coût de 422 \$, taxes incluses, le cas échéant;

QUE M. Jean-Marc Arpin soit autorisé à s'inscrire au cours de gestion d'une intervention dans un bâtiment en hauteur et impliquant les matières dangereuses, au coût de 315 \$, taxes incluses;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à :

- faire des appels d'offres pour l'achat d'une camionnette et d'un véhicule utilitaire;
- entreprendre des démarches auprès d'un architecte, en vue de l'agrandissement de la caserne;

QUE le directeur du Service de la prévention des incendies soit autorisé à vendre, au plus offrant, les douze (12) radios portatives acquises de la Municipalité de Crabtree et à procéder à l'acquisition de quinze (15) nouvelles radios, au prix unitaire de 310 \$, taxes en sus;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4152

RÈGLEMENT 951-2006 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 781-1998 ET 836-2001 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Robert Groulx, lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2006;

ATTENDU que le présent règlement a fait l'objet d'une dispense de lecture lorsque l'avis de motion a été donné, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le règlement 951-2006 abrogeant les règlements 781-1998 et 836-2001 et établissant les nouvelles normes concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 951-2006 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE

2007-02-4153

TECHNICIEN À LA PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE ET À LA FORMATION – OUVERTURE DE POSTE ET EMBAUCHE

ATTENDU la recommandation 02-CPPP-07 de la commission de la protection de la personne et de la propriété, en date du 30 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité :

- autorisent l'ouverture d'un deuxième poste de technicien à la prévention des incendies et à la formation;

- embauchent M. Sébastien Toustou, à titre de technicien à la prévention des incendies et à la formation et ce, à compter du 6 février 2007;
- fixent le salaire de M. Toustou à l'échelon 3 de la grille salariale applicable;
- reconnaissent trois (3) ans d'ancienneté à M. Toustou ainsi que tous les avantages qui s'y rattachent;
- fixent à six (6) mois, la période de probation de M. Toustou;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4154

EMBAUCHE DE POMPIERS ET NOMINATION AU POSTE DE LIEUTENANT

ATTENDU les recommandations 03-CPPP-07 et 13-CPPP-07 de la commission de la protection de la personne et de la propriété, en date du 30 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité :

- embauchent MM. Martin Tremblay et Sébastien Charrette, à titre de pompier junior;
- retiennent la candidature de M. Pascal Lalonde pour combler le poste de lieutenant sur l'équipe 33 de la Division sud;
- retiennent les candidatures de MM. Pascal Dupras et Steve Côté, à titre de pompier éligible, Division sud;
- accordent le statut de pompier à temps partiel à MM. Michel Henin, Donald Forest et Sébastien Houle, à compter du 6 février 2007;
- fixent à douze (12) mois la période de probation de MM. Martin Tremblay, Sébastien Charrette, Pascal Lalonde, Pascal Dupras et Steve Côté;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

Avis de motion

RÈGLEMENT 954-2007 – ABROGATION DU RÈGLEMENT 563-1991 QUANT À L'ORGANISATION ET À LA RÉGLEMENTATION DU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – AVIS DE MOTION

M. le conseiller Robert Groulx donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement concernant l'abrogation du règlement 563-1991 quant à l'organisation et à la réglementation du Service de la prévention des incendies de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 954-2007, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

2007-02-4155

RÈGLEMENT 942-2006 – INFRASTRUCTURES RUES DES PARULINES ET DES MARTINETS – ACCEPTATION PROVISOIRE ET CERTIFICAT DE PAIEMENT N° 4 – GÉNÉREUX CONSTRUCTION INC.

ATTENDU la recommandation de paiement n° 4 de M. Thierry Freire, ingénieur, datée du 23 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 942-2006;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de l'acceptation provisoire et autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 21 448,93 \$ à l'entrepreneur Généreux Construction inc., pour des travaux d'infrastructures des rues des Parulines et des Martinets, selon la recommandation de paiement n° 4;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4156

HONORAIRES PROFESSIONNELS – COMTOIS POUPART ST-LOUIS EXPERTS-CONSEILS – MESURE DE DÉBIT COLLECTEUR SAINTE-ANNE

ATTENDU la note d'honoraires professionnels de Comtois Poupart St-Louis, experts-conseils, datée du 18 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 4 765,96 \$ à Comtois Poupart St-Louis experts-conseils inc., à titre d'honoraires professionnels concernant le dossier mesure de débit, collecteur Sainte-Anne, selon la facture CP1343;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4157

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE VOIRIE TENUE LE 31 JANVIER 2007

ATTENDU le procès-verbal de la réunion de la commission de voirie tenue le 31 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le procès-verbal de la réunion de la commission de voirie tenue le 31 janvier 2007;

QUE les membres du conseil autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à :

- demander des appels d'offres pour l'acquisition d'un camion balai-brosse 2007 en échange du camion balai-brosse Sunvac 1981 pour une dépense d'environ 220 000 \$, taxes incluses;
- demander des appels d'offres pour l'acquisition d'une tondeuse à gazon 2007 en échange du tracteur à gazon Kubota B6100 1981 pour une dépense d'environ 30 000 \$, taxes incluses;
- demander des appels d'offres pour l'acquisition d'un épandeur d'abrasif pour trottoirs pour une dépense d'environ 13 000 \$, taxes incluses;
- demander des appels d'offres pour l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique pour l'enseigne de la promenade de la Visitation, pour une dépense d'environ 28 000 \$, taxes incluses;
- faire exécuter, en régie, les travaux d'installation d'une génératrice existante sur un socle extérieur, au garage municipal, pour une dépense d'environ 3 000 \$, taxes incluses;
- acheter et faire installer une pompe neuve de marque FLYGT, selon la politique d'achat en vigueur pour une dépense d'environ 7 600 \$, taxes incluses;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4158

REMPLACEMENT – POMPE DE TRANSFERT MÉLANGE DE CHARBON ACTIF – CENTRALE D'EAU POTABLE

ATTENDU le rapport ST-07-01 préparé par le coordonnateur de la Division génie et urbanisme, daté du 17 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent l'achat d'une pompe péristaltique auprès de Chemaction, pour une dépense d'environ 4 400 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

**OFFRE DE SERVICE DU GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO,
BOLDUC – MODIFICATION AU PLAN D’URBANISME ET AU
RÈGLEMENT DE ZONAGE**

CONSIDÉRANT que cette dépense n’est pas prévue au budget, mais que des crédits sont disponibles dans les revenus supplémentaires;

2007-02-4159

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent la proposition de services présentée par le Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc, urbanistes-conseils, datée du 18 janvier 2007, au montant de 3 500 \$ plus les taxes, pour la préparation d’amendements au plan d’urbanisme et au règlement de zonage;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soit autorisé à signer ladite proposition de services;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

Avis de motion

**RÈGLEMENT 956-2007 – PLANS, DEVIS ET EXÉCUTION DES
TRAVAUX D’INFRASTRUCTURES DANS LE PROLONGEMENT
DU BOULEVARD DES MÉSANGES – AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Claude Bélanger donne un avis de motion à l’effet d’adopter, lors d’une prochaine séance du conseil, un règlement décrétant la confection des plans et devis et l’exécution des travaux de fondation de rue, d’aqueduc, d’égout domestique, d’égout pluvial non conventionnel, d’asphaltage et d’éclairage dans le prolongement du boulevard des Mésanges, pour un montant de 378 000 \$, ainsi que l’emprunt d’une somme n’excédant pas trois cent soixante-dix-huit mille dollars (378 000 \$).

**INFRASTRUCTURES – PROLONGEMENT DU BOULEVARD
DES MÉSANGES LOT 232 PTIE – CONVENTION SOUS SEING
PRIVÉ**

Ce dossier est reporté à une prochain réunion.

2007-02-4160

**PROJET DE RÈGLEMENT 955-1-2007 – MODIFICATION
RÈGLEMENT DE ZONAGE – AJOUT USAGE HABITATION
COMMUNAUTAIRE – ZONE S3A – ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la loi modifiant la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme, et la recommandation 16-CCU-2006 du comité consultatif d’urbanisme;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le projet de règlement 955-1-2007 modifiant le règlement de zonage 523-1989 concernant la zone S3a;

QUE la consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement se tienne au centre communautaire Alain-Pagé, le 19 mars à 20 h.

ADOPTÉE

2007-02-4161

DOSSIER D'INFRACTION – COUR MUNICIPALE

ATTENDU le rapport ST-07-02 préparé par le coordonnateur de la Division génie et urbanisme, daté du 29 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Robert Bibeau

Appuyée par Guy Rondeau

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le transfert du dossier ci-après à la cour municipale pour procédures judiciaires;

Contrevenante

M^{me} Ginette Lemire
189, rue Louis-Bazinet
Saint-Charles-Borromée (Québec)
J6E 7J4

Infraction

Abri d'hiver non conforme

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments.

ADOPTÉE

2007-01-4162

OFFRE DE SERVICE DU GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDUC – ANALYSE DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

CONSIDÉRANT que cette dépense n'est pas prévue au budget, mais que des crédits sont disponibles dans les revenus supplémentaires;

Sur la proposition de Robert Bibeau

Appuyée par Claude Bélanger

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent la proposition de services présentée par le Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc, urbanistes-conseils, datée du 1^{er} février 2007, au montant de 4 750 \$ plus les taxes, pour l'analyse des impacts du schéma d'aménagement révisé sur la réglementation d'urbanisme municipale;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soit autorisé à signer ladite proposition de services;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4163

CARA – FESTI-GLACE 2007 – DEMANDE DE SUPPORT TECHNIQUE

ATTENDU la demande d'aide technique formulée par M^{me} Francine Trépanier dans sa correspondance du 18 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à mettre à la disposition de la CARA, pour la patinoire sur la rivière L'Assomption, les équipements suivants :

- vingt (20) bancs de parc pour les haltes repos
- huit (8) poubelles
- une (1) toilette chimique à proximité de la roulotte pour les patineurs sur le site du parc Louis-Bazinet
- six (6) tables à pique-nique

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Francine Trépanier, directrice générale de la CARA et à M. Jean-Pierre Héту, surintendant de la Division des travaux publics.

ADOPTÉE

2007-02-4164

FONDATION RAYMOND GAUDREAU – 12^E OMNIUM DE GOLF – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU la tenue de la 12^e édition de l'omnium de golf de la Fondation Raymond Gaudreault le 12 juin 2007;

ATTENDU que les membres du conseil désirent appuyer les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à réserver quatre (4) billets pour le 12^e omnium de golf de la Fondation Raymond Gaudreault qui se tiendra le 12 juin 2007 au profit de la jeunesse, le tout pour une dépense de 700 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Fondation Raymond Gaudreault et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LETTRE DE M. ÉRIC BÉDARD – OFFRE DE SERVICE ORGANISATION DE LA FÊTE DU CANADA

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de M. Éric Bédard concernant une offre de service pour l'organisation de la fête du Canada, mais ils désirent obtenir de l'information supplémentaire et étudier ce dossier avant de prendre position.

LES ATELIERS SPÉCIALISÉS FESTIFILM – PROPOSITION DE PARTENARIAT

Les membres du conseil prennent connaissance d'une proposition de partenariat de l'entreprise Les Ateliers spécialisés Festifilm.

Après discussion et compte tenu que cette demande ne rencontre pas les critères de notre politique de dons et subventions, il est décidé de ne pas y donner suite.

CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPOIS – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2007 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

2007-02-4165

ATTENDU la lettre reçue du Centre de femmes Marie-Dupuis concernant une demande de participation financière pour une activité soulignant le 15^e anniversaire du Centre;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser au Centre de femmes Marie-Dupuis la somme de 250 \$, à titre de subvention pour une activité du 15^e anniversaire;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-02-4166

CLUB D'ASTRONOMIE « LES VAGABONDS DU CIEL DE LANAUDIÈRE » – DEMANDE D'UTILISATION DU SITE DU PARC SAINT-JEAN-BOSCO

ATTENDU la lettre de M. Gaétan Beaupré, datée du 24 janvier 2007, concernant l'utilisation du parc Saint-Jean-Bosco le vendredi 10 août 2007 et en cas de mauvais temps, le samedi 11 août 2007;

ATTENDU la politique à l'effet que la Municipalité ne prête pas les salles du centre Saint-Jean-Bosco;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le club d'astronomie « Les Vagabonds du Ciel de Lanaudière » à utiliser l'abri, le bloc sanitaire et le parc Saint-Jean-Bosco, pour la tenue d'une soirée d'information et d'observation sur les perséides et autres objets célestes, le vendredi 10 août 2007 et en cas de mauvais temps, le samedi 11 août 2007;

QUE la présentation soit et est conditionnelle à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'horaire avec les autres utilisateurs du parc;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Gaétan Beaupré, président du club d'astronomie et à M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs.

ADOPTÉE

LETTRE DE MM. PIERRE HÉBERT, RENÉ JOYAL ET HAROLD COLLIN – DEMANDE D’APPUI – PROJET DE PÉTITION POUR ASSURER AUX PERSONNES VULNÉRABLES LA QUALITÉ DE VIE ET LE RESPECT

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de MM. Pierre Hébert, René Joyal et Harold Collin, concernant une demande d’appui pour un projet de pétition pour les personnes vulnérables.

Après discussion sur ce projet, il est décidé de ne pas y donner suite.

Information

INFORMATION

- Rapport des permis de construction – Janvier 2007
- Ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs – Cours d’eau tributaire Nord du Ruisseau Saint-Pierre
- MRC de Joliette – Procès-verbal de la séance du conseil le mardi 16 janvier 2007
- Hydro-Québec – Accusé de réception – Demande d’enfouissement du réseau électrique
- Ministère des Affaires municipales et des régions – Décret pour la dissolution de la Régie intermunicipale de la bibliothèque intermunicipale de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée
- Liste des mutations – Janvier 2007

2007-02-4167

ASSOCIATION DE SOCCER DE SCB – PROTOCOLE D’ENTENTE ET TARIFICATION 2007 – APPROBATION

ATTENDU qu’un protocole d’entente doit être signé entre la Municipalité et l’Association de soccer de Saint-Charles-Borromée concernant les activités de soccer pour les jeunes garçons et filles;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le protocole d’entente à intervenir entre la Municipalité et l’Association de soccer de Saint-Charles-Borromée, concernant les activités de soccer pour les jeunes garçons et filles de 4 à 18 ans, pour la saison 2007;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le protocole d’entente donnant effet aux présentes;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à verser les sommes prévues à l’entente;

QUE la tarification 2007 pour le soccer soit établie comme suit :

<u>Catégories</u>	<u>Résidant</u>	<u>Non-résidant</u>
microsoccer - 5 à 7 ans	45 \$	105 \$
8 à 11 ans	75 \$	135 \$
12 à 18 ans et senior - Laser	100 \$	150 \$

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Sylvain Arbour, président de l'Association de soccer de Saint-Charles-Borromée et à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE : 20 h 59

(Signé) André Hénault
André Hénault
Maire

(Signé) François Thériault
François Thériault, urb. M.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier